



## CONTRAT D'ADOPTION

Je soussigné, représentant de LEVRIERS & COMPAGNIE d'une part ,et :

NOM : PRENOM:

ADRESSE:

TELEPHONE: E-MAIL:  
PORTABLE:

N° CARTE D'IDENTITE:

d'autre part, conviennent de l'adoption de :

NOM DU CHIEN: RACE: SEXE:

DATE DE NAISSANCE: COULEUR:

N° DE PUCE: SIGNES PARTICULIERS:

### VACCINATION

- rage en date du:
- leptospirose/maladie carré/parvovirus/hépatite contagieuse :

date: rappel:

### TESTS AUX MALADIES DU SUD

- leishmaniose
- erlichiose
- filariose

L'adoptant s'engage à faire un rappel de vaccination tous les ans et pratiquer des analyses régulières pour les cas de leishmaniose chez son vétérinaire.

1/3

## OBLIGATIONS DE L'ADOPTANT

L'adoptant doit venir le jour de l'adoption avec un harnais, deux laisses et un collier spécial lévrier muni d'une médaille gravée avec son numéro de téléphone.

L'adoptant s'engage :

1- à bien traiter son lévrier, à lui donner nourriture, eau fraîche et soins nécessaires. Le lévrier vivra avec la famille dans la maison et disposera d'un panier ou d'une couverture, et à faire respecter sous son toit le bien être de son lévrier par des tiers et ses propres enfants.

2- à ne pas donner, vendre à un tiers, ou abandonner dans un refuge son lévrier. En cas de soucis empêchant la garde de son lévrier, l'adoptant doit contacter Lévrier et Compagnie qui reprendra le lévrier sans restriction afin de lui trouver un nouveau foyer.

3- à prévenir immédiatement si le lévrier s'échappe, l'association, la gendarmerie, les refuges alentours, et la société centrale canine, en précisant les circonstances.

4- à prévenir l'association en cas du décès de votre lévrier.

5- à communiquer tout changement d'adresse afin de pouvoir assurer le suivi du placement du lévrier.

6- à recevoir, sur présentation de sa carte, un délégué de Lévrier & Compagnie, chargé du contrôle des conditions de vie et du bien être du lévrier. Si les conditions de vies sont jugées insatisfaisantes, le délégué pourra reprendre le lévrier.

7- à ne pas utiliser le lévrier pour la course sur cynodrome commercial ou pour la chasse. L'adoptant déclare être conscient des responsabilités qu'implique la possession d'un animal entraîné pour la chasse. Veiller à ce que le lévrier ne soit pas un danger pour les petits animaux comme (rongeurs, chats, lapins, volatiles....) en les protégeant dans une cage ou un enclos et à ne pas les laisser en présence du lévrier sans surveillance. Après signature du contrat l'adoptant est responsable de tout dommage ou accident que pourrait causer sa négligence.

8- à faire stériliser son lévrier au cas où il serait trop jeune au jour de l'adoption, avant l'âge de ses un an, et à ne pas faire de reproduction. Une caution de 200€ sera demandée le jour de l'adoption. Cette caution sera restituée après réception du certificat de stérilisation du lévrier délivré par le vétérinaire.

9- à la signature du contrat, l'adoptant reconnaît avoir pris connaissance de l'état sanitaire du lévrier et avoir été informé en cas de pathologie dont souffrirait le lévrier. Tous les frais occasionnés pour les soins du lévrier ne seront en aucun cas pris en charge par Lévrier et Compagnie. Les frais d'adoption restent définitivement acquis à l'association même en cas de restitution ultérieure de l'animal.

2/3

10- L'adoptant déclare avoir un terrain clos adapté aux spécificités du galgo ou du podenco, et à ne pas lâcher son lévrier avant une période d'intégration d'au moins un mois.

11- L'adoptant s'engage à donner des nouvelles régulièrement de son lévrier à l'association Lévrieriers et compagnie.

**Le non respect de ce contrat entraînera l'annulation de l'adoption et autorisera LEVRIERS & COMPAGNIE à reprendre ledit lévrier.**

**IMPORTANT:**

Un lévrier a besoin d'une période de deux mois minimum pour s'intégrer et qu'il puisse retrouver un équilibre dans son nouveau foyer. **Au bout de 4 mois, l'adoptant devra envoyer à LEVRIER & COMPAGNIE un certificat de bonne santé délivré par son vétérinaire.** Dans les deux mois qui suivront la réception du certificat l'adoptant recevra une carte d'identification du lévrier afin qu'il puisse la mettre à son nom. Pendant cette période ledit lévrier restera inscrit au nom de LEVRIERS & COMPAGNIE. L'association s'engage à faire enregistrer le lévrier auprès de la SIEV dans un délais de 8 jours suivant son arrivée en France.

**Pour un meilleur suivi de nos chiens nous demandons un second certificat de bonne santé délivré par votre vétérinaire lors du rappel des vaccins (un an après)**

LEVRIER & COMPAGNIE remet le lévrier ci-dessus au particulier, qui déclare l'accepter dans l'état dans lequel il se trouve au jour de la signature du présent contrat.

LEVRIER & COMPAGNIE n'assume aucune responsabilité pour la santé et le comportement dudit lévrier et ne fournit aucune garantie à cet égard.

Le montant du don est de 250€  
(participation aux frais vétérinaires et de sauvetage du lévrier)

• chèque

• espèces

Fait à

le

Signature  
pour Lévrieriers & compagnie

Signature de l'adoptant précédée  
« lu et approuvé »

3/3

**LEVRIERS & COMPAGNIE**  
**GRAND OUEST**  
**59 rue des Groies 17230 CHARRON**  
**06.08.27.56.25**